



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA VIENNE  
11 RUE RIFFAULT  
86000 POITIERS

## COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Vu l'article 1650 du code général des impôts,  
Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de PERSAC

le Directeur départemental des finances publiques désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
DUVERGER Nathalie	GARCIA Eric
PAPIN Agnès	COIFFARD Jean-Luc
QUAGHEBEUR Marie-Dominique	VIOT Fabrice
BEGOIN Serge	LAURENTIE François
BELLONCLE Cédric	BOUQUET Marc
SUAUDEAU Vincent	DELASSUS Gontrand

**Remarque** : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs.

A Poitiers, le 03 août 2020

P/ Le Directeur départemental des finances publiques  
Le Directeur stratégie-moyens

Bruno Montmureau  
Administrateur des Finances publiques